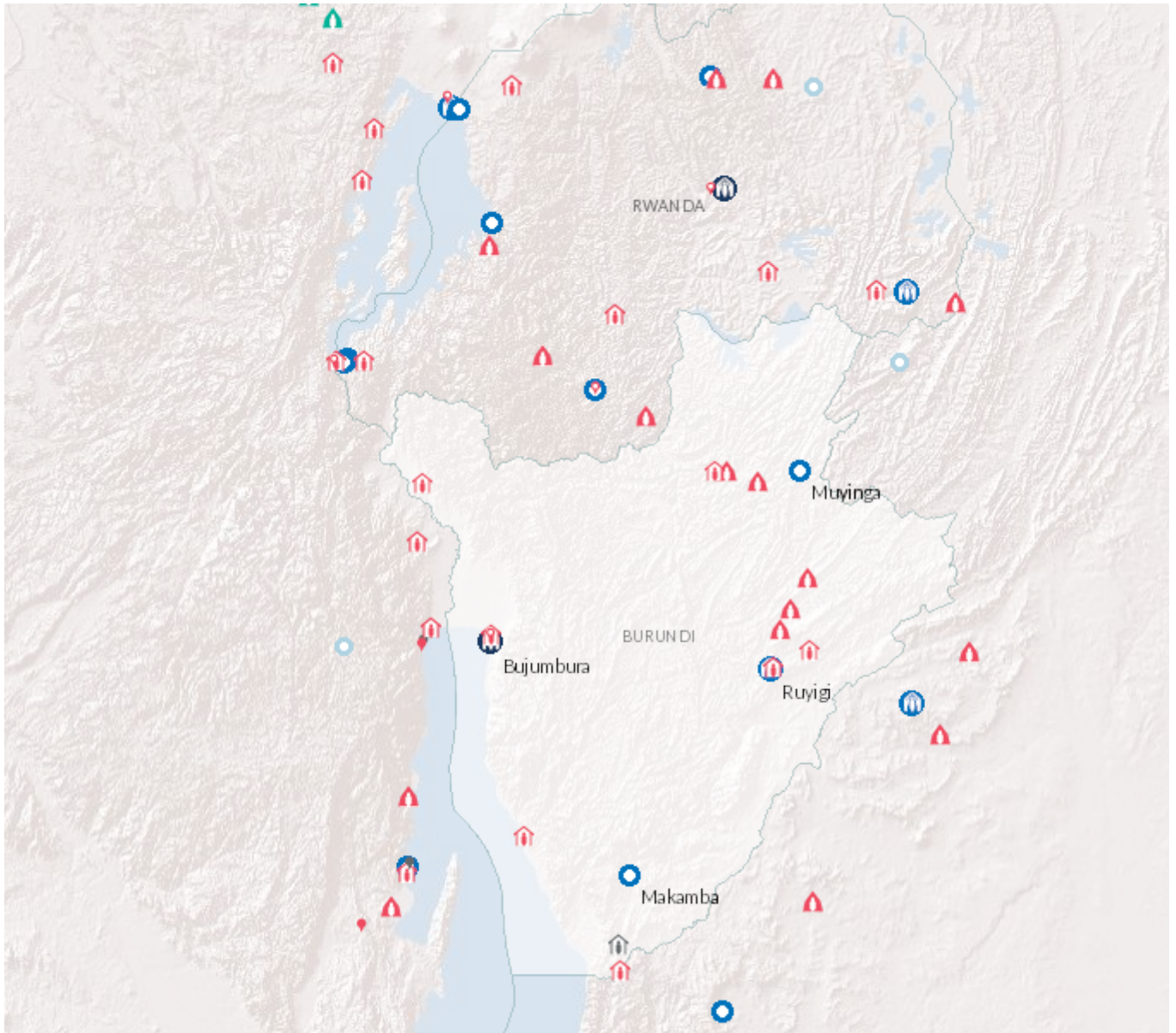




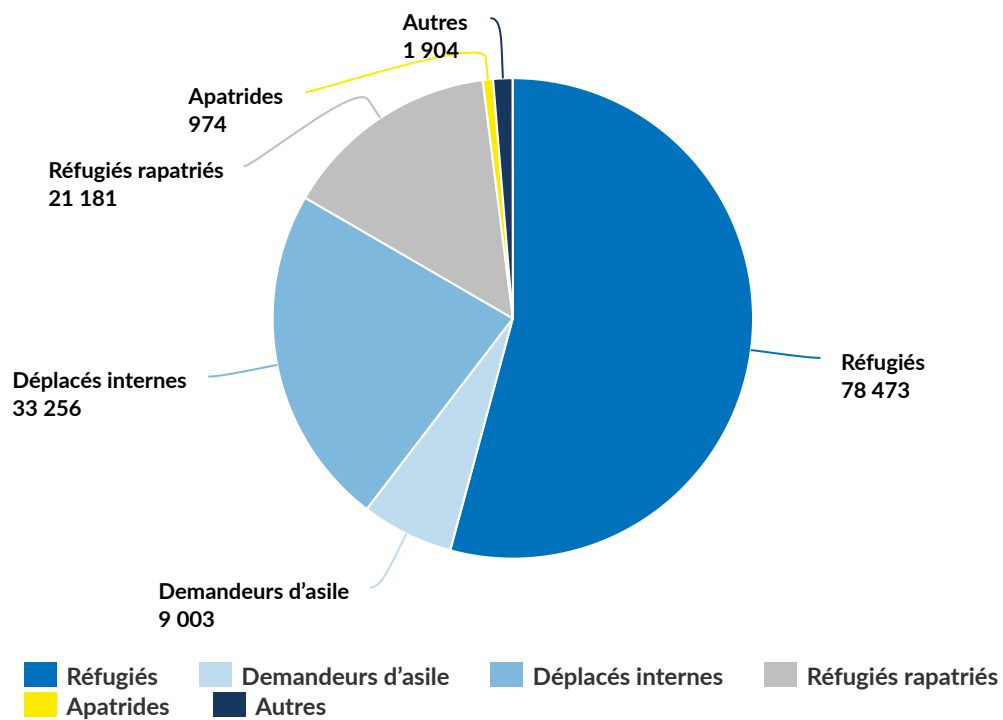
Opération: Burundi



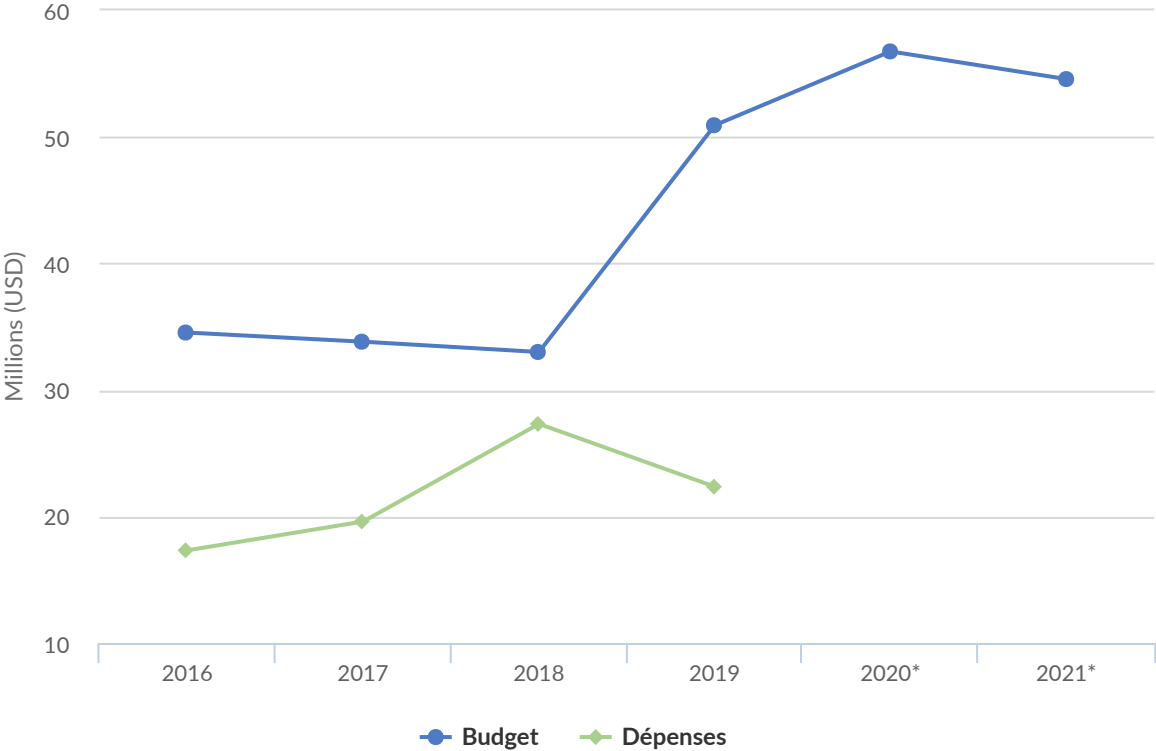
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 7% EN 2019

2019	144,791
2018	156,392
2017	195,530



Budgets et Dépenses - Burundi



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

Chiffres de planification clés pour 2021

- 142 890 rapatriés burundais recevront une assistance de base, notamment une aide au transport et des articles de secours essentiels.
- 20 % des rapatriés (18-59 ans) recevront des aides pour créer des entreprises et devenir indépendants.
- 100 % des enfants réfugiés et rapatriés âgés de moins d'un an recevront un certificat de naissance de la part des autorités.
- 100 % des demandeurs d'asile et des réfugiés recevront des documents de protection individuelle.
- 95 % des enfants réfugiés et rapatriés seront inscrits dans l'enseignement primaire.
- 80 % des demandeurs d'asile, des réfugiés et des rapatriés ayant des besoins spécifiques seront assistés.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

En 2021, le HCR au Burundi prévoit de fournir la protection et l'assistance à quelque 95 000 réfugiés et 5 000 demandeurs d'asile, en plus du soutien apporté à environ 142 890 rapatriés burundais du Rwanda, de la République-Unie de Tanzanie et d'autres pays de la région.

L'insécurité permanente en République démocratique du Congo pourrait entraîner de nouvelles arrivées au Burundi, ce qui pourrait nécessiter la création d'un nouveau camp de réfugiés, étant donné que les camps existants ont atteint leur capacité maximale et ne peuvent pas absorber des réfugiés supplémentaires. En outre, la politique d'asile au Burundi ne prévoit pas d'assistance hors camps, à l'exception d'un soutien minimal aux réfugiés urbains.

Le HCR continuera à plaider en faveur d'une politique hors camps et du droit à la pleine liberté de circulation des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le pays. Parallèlement, le HCR continuera à plaider pour l'accès au territoire, le respect du principe de non-refoulement et l'accès aux services essentiels, y compris la santé, ainsi que pour d'autres droits fondamentaux des réfugiés au Burundi.

Tout en recherchant un cadre plus favorable à leur intégration locale, l'autonomisation des réfugiés restera également une priorité. Cela se fera par le biais de projets novateurs en accord avec les objectifs de développement durable et en partenariat avec les initiatives multilatérales des donateurs pour le développement visant à soutenir les réfugiés, les rapatriés, les populations d'accueil et les personnes déplacées.

Malgré des élections relativement pacifiques de 2020, la situation fragile des droits de l'homme qui prévaut actuellement risque de contrecarrer les décisions des réfugiés de la région qui avaient l'intention de rentrer chez eux. À l'échelle de la région peuvent se manifester un mélange de dynamiques contradictoires qui affectent la protection et les solutions pour les réfugiés.

Les rapatriés continueront à être soutenus et les activités de suivi se poursuivront pour garantir le respect de leurs droits et la réintégration dans la sécurité et la dignité. Une approche régionale visant à assurer des retours durables sera appliquée pour éviter les déplacements secondaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

En outre, les conditions de retour au Burundi devront être améliorées pour garantir des retours volontaires et durables. Les conditions d'accueil et les programmes de réintégration au Burundi devront également être améliorés, en particulier face à la pandémie COVID-19 et à ses effets sur l'économie locale.

Priorités principales

Les priorités pour les rapatriés en 2021 seront notamment :

- Garantir l'accès des rapatriés à des aides en espèces et à un logement à leur arrivée - en 2020, seuls 33 % des rapatriés en moyenne avaient accès à un logement adéquat à leur arrivée.
- Augmenter la scolarisation - en 2020, 52 % des enfants rapatriés n'étaient pas scolarisés, ce qui aggrave les problèmes de protection de l'enfance.
- Renforcer l'accès aux procédures administratives et aux documents nationaux, y compris les documents nationaux d'identification au retour.

Les priorités pour les réfugiés et les demandeurs d'asile en 2021 seront notamment les suivantes

- Préserver l'espace d'asile et améliorer les procédures existantes d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié.
- Préserver le caractère civil et humanitaire de l'asile.
- Identifier de solutions durables appropriées pour les réfugiés.
- Plaider en faveur de la liberté de circulation et de l'accès aux services publics.
- Soutenir les moyens de subsistance et le développement des compétences.

2021 Budget (January) for Burundi | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable					
Instruments internationaux et régionaux	0	12,017	0	0	12,017
Aide juridique et recours judiciaires	506,550	0	0	0	506,550
Sous-total	506,550	12,017	0	0	518,567
Processus de protection et documents adéquats					
Conditions d'accueil	367,813	0	0	0	367,813
Enregistrement et établissements des profils	412,776	0	0	0	412,776
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,014,360	0	0	0	1,014,360
Documents individuels	249,602	0	0	0	249,602
Documents d'état civil	269,033	0	0	0	269,033
Sous-total	2,313,583	0	0	0	2,313,583
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Prévention et interventions liées aux VSS	1,230,740	0	0	0	1,230,740
Protection des enfants	468,195	0	0	0	468,195
Sous-total	1,698,935	0	0	0	1,698,935
Besoins de base et services essentiels					
Santé	2,707,707	0	997,525	286,391	3,991,623
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	467,749	0	0	0	467,749
Nutrition	215,470	0	0	0	215,470
Sécurité alimentaire	473,363	0	0	0	473,363
Eau	838,262	0	0	279,029	1,117,291
Hygiène et assainissement	1,223,885	0	0	0	1,223,885
Abris et infrastructures	1,953,907	0	0	0	1,953,907

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Énergie	2,934,080	0	0	0	2,934,080
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	439,976	0	0	636,698	1,076,674
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	551,161	0	0	0	551,161
Éducation	2,736,563	0	95	0	2,736,658
Sous-total	14,542,123	0	997,620	1,202,118	16,741,860
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	364,374	0	0	0	364,374
Autosuffisance et moyens d'existence	1,083,447	0	12,703	0	1,096,150
Sous-total	1,447,820	0	12,703	0	1,460,524
Solutions durables					
Retour volontaire	199,921	0	14,950,467	0	15,150,388
Réintégration	0	0	958,789	0	958,789
Intégration	202,285	0	0	0	202,285
Réinstallation	1,060,284	0	0	0	1,060,284
Sous-total	1,462,490	0	15,909,257	0	17,371,747
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	0	0	38,243	38,243
Gestion et coordination des camps	1,141,427	0	0	0	1,141,427
Relations avec les donateurs	211,750	0	32,255	0	244,005
Sous-total	1,353,177	0	32,255	38,243	1,423,675
Appui à la logistique et aux opérations					
Approvisionnement et logistique	2,045,477	0	2,654,301	513,858	5,213,636
Gestion des opérations, coordination et appui	7,439,828	0	392,240	0	7,832,069
Sous-total	9,485,306	0	3,046,541	513,858	13,045,705
2021 Budget (January)	32,809,984	12,017	19,998,376	1,754,219	54,574,596
Augmentation / Diminution	0	0	0	0	0
Budget 2021 courant	32,809,984	12,017	19,998,376	1,754,219	54,574,596

